

**Appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir
à l'École supérieure des Arts Saint-Luc Liège**

**Enseignement supérieur artistique de type court et de type long
Domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace**

Année académique 2022/2023

Annexe à l'appel au Moniteur belge

Le présent appel est lancé conformément aux dispositions de l'article 356 du décret du 20.12.2001 fixant les règles spécifiques à l'enseignement supérieur artistique organisé en écoles supérieures des arts.

Recrutement d'un directeur/une directrice

L'École supérieure des Arts Saint-Luc de Liège engage un directeur/une directrice qui sera en charge de la direction générale de l'École supérieure des Arts. L'emploi est à pourvoir pour le 1er septembre 2023.

Lieu d'exercice : Boulevard de la Constitution, 41 à 4020 Liège.

FONCTION

Le directeur aura à cœur de veiller à la pérennité et au développement de l'institution. Il travaillera sur base des lignes directrices et décisions adoptées par le pouvoir organisateur, dans le respect du projet pédagogique et artistique défini par les organes de gestion de l'ESA.

Sa fonction couvrira deux domaines :

1. Le stratégique : il devra inscrire son action et celle des équipes dans un horizon à moyen et long terme. Cette action englobe
 - a. La définition des objectifs, de la stratégie, des structures et des principes de fonctionnement de l'ESA.
 - b. La mesure de l'impact, dans le temps et dans l'espace, d'une décision particulièrement importante.
2. L'opérationnel : assurer le fonctionnement au quotidien tant du volet humain (les équipes et les personnes) que des volets matériels, financiers, administratifs et juridiques (avec le soutien des directeurs-adjoints, selon leurs responsabilités propres)

Le directeur/la directrice aura plus particulièrement en charge :

- L'animation pédagogique dans ses grandes orientations et dans l'ajustement de l'offre de formations
- L'animation de l'équipe de direction et la supervision directe de certains services

- La gestion des ressources humaines
- La gestion des ressources matérielles et financières
- Les représentations internes et externes

Ces différents points seront précisés dans une lettre de mission qui sera transmise au moment de la signature du contrat.

NATURE DU CONTRAT

Il s'agit d'un **mandat** de cinq ans, renouvelable, tel que défini aux articles 379 à 381 du décret du 20.12.2001. La charge n'est pas scindable (ni mi-temps, ni autre temps partiel).

Profil du candidat :

- Titres requis : le candidat sera titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de 2^e cycle (licence, master). Une expérience dans l'enseignement est vivement souhaitée.
- Il connaîtra l'enseignement supérieur tel qu'il s'est organisé ces dernières années en Fédération Wallonie Bruxelles et percevra les enjeux du développement d'un établissement artistique.
- Il disposera des qualités relationnelles nécessaires pour travailler en équipe et superviser des services.
- Le candidat devra disposer d'une parfaite maîtrise de la langue française et d'une connaissance suffisante de l'anglais.

Le projet qui sera présenté par le candidat devra être en concordance avec les valeurs et choix pédagogiques de l'établissement.

Rémunération :

- soit le candidat est définitif ou TDI depuis minimum 6 ans dans l'enseignement supérieur hors université : dans ce cas, il conserve son traitement d'enseignant et bénéficie d'une indemnité de direction équivalente à la différence entre la rémunération d'un directeur et son traitement d'enseignant ;
- soit le candidat ne remplit pas ces conditions : dans ce cas, le barème qui lui sera appliqué sera le barème 537.

NB : les directeurs ne peuvent disposer de tous les congés accessibles aux autres membres du personnel enseignant des ESA : les restrictions sont précisées à l'article 381bis du décret précité.

Procédure de recrutement

Les candidatures doivent être envoyées sous pli recommandé, **avant le 7 novembre 2022**, cachet de la poste faisant foi, à :

M. Jean-Luc BRICART, Président du Conseil d'Administration
Boulevard de la Constitution 41
4020 Liège

Le dossier de candidature comprendra

- une lettre de motivation
- un CV détaillé
- copie des diplômes
- un projet pédagogique et artistique précisant le projet du candidat (article 9 du décret du 20-12-2001)
- un extrait de casier judiciaire (certificat de bonne vie et mœurs) spécifique à l'enseignement datant de moins de six mois
- les attestations de services antérieurs
- d'autres documents pouvant appuyer sa candidature.

Les candidats retenus par la Commission de recrutement pour un entretien seront reçus durant la semaine du 21 novembre.

Pour tout renseignement : direction@saint-luc.be